

## CAHIER DES CHARGES DU LABEL ROUGE

### LA n°15-98 « Lingot »

#### Caractéristiques certifiées communicantes :

- Récolte de l'année
- Texture fondante
- Séchage traditionnel au champ sur perroquet
- ~~Trempage inutile~~

#### Organisme de Défense et de Gestion :

Association "Lingot du Nord" ZAE des petits pacaux 59660 MERVILLE : 03 28 49 65 32 Fax : 03 28 48 36 54	<b><u>PRESIDENT</u></b> : ANDRE CHARLES
---	---

#### Avertissement :

Ce cahier des charges ne saurait préjuger de la rédaction finale qui sera retenue après instruction par le Comité Nationale de l'INAO, sur la base notamment des résultats de la procédure nationale d'opposition. Les oppositions éventuelles qui seront formulées dans le cadre de la présente procédure ne peuvent porter que sur les éléments modifiés du cahier des charges.

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

1. Nom du demandeur .....	3
2. Nom du Label Rouge .....	3
3. Description du produit .....	3
3.1. Présentation du produit.....	3
3.2. Comparaison avec le produit courant .....	4
3.3. Éléments justificatifs de la qualité supérieure .....	5
4. Traçabilité .....	6
5. Méthode d'obtention.....	7
5.1. Schéma de vie.....	7
5.2. Description par étape .....	8
6. Etiquetage.....	14
7. Principaux points à contrôler .....	15

## PREAMBULE

### 1. Nom du demandeur

Association Lingot du Nord  
ZAE des petits pacaux  
59660 MERVILLE

**☎ : 03 28 49 65 32**  
**Fax : 03 28 48 36 54**  
**mél. : lingot-du-nord@wanadoo.fr**

### 2. Nom du Label Rouge

Lingot

### 3. Description du produit

#### **3.1. PRESENTATION DU PRODUIT**

Le produit est défini par les étapes suivantes numérotées de 1 à 11.

La semence est cultivée selon le même schéma que le lingot. En conséquence, toutes les étapes se rapportant à la culture des lingots concernent également la culture des semences. La culture de la semence diffère de celle des lingots au niveau de 3 étapes : l'épuration, le battage et le tri.

**Le Lingot label rouge est un haricot blanc sec de l'espèce *Phaseolus vulgaris L.* de type lingot qui se caractérise par :**

Plante :

- Port nain, hauteur 45 cm, 5 à 6 ramifications
- Feuillage vert foncé, parfois finement cloqué
- Fleurs blanches, grandes groupées par 5 à 8 inflorescences
- Premières fleurs en 47 jours
- Gousse verte, longue contenant 5 à 6 graines, jaunissant à maturité

- des grains **de forme elliptique**, droits, à **extrémités souvent tronquées**, longs, ~~non réniformes, presque cylindriques, souvent aplati à un bout,~~
- **une couleur blanche à blanc cassé**,
- une peau fine **et tendre**,
- une longueur de **15 à 16 mm** environ, avec un écart maximum de ~~6mm~~ **50%** entre le plus petit et le plus long **au sein d'un lot.**

~~Il est exempt de terre, gousses restantes, petites graines~~ **hors calibre**, graines cassées ou tâchées, avec une tolérance de 0,5% maximum de défauts (en poids). ~~Il présente un taux d'humidité inférieur ou égal à 17% (tolérance à 19%).~~

~~Le lingot est présenté en filets, sacs plastique microperforés, en cartons de 250 ou 500g ou en vrac (livraison en sac de jute de 10, 25 ou 50 kg).~~

Description organoleptique :

**Le Lingot se caractérise visuellement par un aspect plus homogène et une faible présence de défauts. Après cuisson, il présente moins des peaux détachées. Il se différencie par un goût plus intense et un goût de châtaigne plus prononcé. Sa texture est fondante et sa peau est moins dure.**

### 3.2. COMPARAISON AVEC LE PRODUIT COURANT

Le produit courant de comparaison est un haricot blanc standard, conditionné en boîte carton et vendu au rayon légumes secs/conserves en GMS.

Point de différence	Produit Label	Produit courant de comparaison
Rotation des cultures	Rotation de 4 ans minimum (au moins 3 ans entre 2 cultures de Lingots)	Rotation de 2 ans minimum entre 2 cultures de lingots
Type de sol	Sol avec taux d'argile $\geq 20\%$	Tout type de sol
Semis	Semis à partir d'une variété de type lingot	Tout type de semence de haricot blanc
	Semis après le 01 mai	
	Ecart entre les lignes : 33 à 75 cm	
Désherbage	Désherbage obligatoire tout au long de la culture	Désherbage manuel ou chimique
	Seul le désherbage manuel est autorisé après la floraison.	
Fauche	La fauche est effectuée sous terre.	Fauche en surface Utilisation possible d'une moissonneuse batteuse
Séchage des gousses	Le séchage est réalisé à l'air libre, sur perroquet, directement sur la parcelle de culture, pendant 7 jours à 2 mois maximum.	Séchage ventilé autorisé
Battage	Le battage à l'aide d'une moissonneuse batteuse est interdit	Utilisation possible d'une moissonneuse batteuse
Défauts	Le pourcentage de défauts est limité à 0,5% de défauts (en poids).	<i>Limite codex alimentarius :</i> impuretés : 1% grains présentant des défauts graves : 1% grains présentant des défauts légers (notamment tâchés, fripés, cassés) : 7 %
Calibre	Calibre homogène : Au maximum 50% d'écart entre le plus petit et le plus long haricot.	Grande hétérogénéité au sein d'un même paquet
Conditionnement	Seule la récolte de la campagne est conditionnée en label rouge.	Le produit est parfois conditionné plusieurs années après la récolte
DLUO	La DLUO est fixée à la fin de l'année suivant celle de la récolte.	DLUO de 3 à 5 ans après le conditionnement

Association « Lingot du Nord »	Label Rouge LA n° 15-98 « Lingot »	Page Page 5 sur 17
-----------------------------------	------------------------------------	--------------------

### 3.3. ÉLÉMENTS JUSTIFICATIFS DE LA QUALITE SUPERIEURE

Le Lingot label rouge répond aux exigences de culture et de conditionnement suivantes :

#### 1. Des conditions de culture maîtrisées :

- Des conditions de semis définies

La variété utilisée est une variété de type Lingot. Les conditions de semis (écart entre les lignes assez important, faible densité de semis) permettent de limiter les risques de compétition entre les lingots.

Un semis après le 1er mai permet d'éviter un gel de la culture. En semant après cette date, le producteur est sûr de planter dans une terre suffisamment réchauffée, ce qui favorise un développement homogène du haricot, le produit final est ainsi homogène et conforme à la qualité attendue.

- Un désherbage obligatoire tout au long de la culture

Le désherbage est impératif pour que la terre reste propre au moment de la fauche, afin de limiter la présence de corps étrangers lors de la récolte, d'autant que l'humidité apportée par les mauvaises herbes déprécie la qualité des lingots. Le désherbage est manuel dès la floraison afin de réduire l'utilisation des produits de traitement.

#### 2. Une récolte par fauche sous terre

La récolte est réalisée par fauche sous terre, afin d'éviter de blesser les gousses, ce qui favoriserait l'attaque des lingots par les rongeurs, les insectes ou les micro-organismes.

#### 3. Un séchage des gousses à l'air libre en perroquet :

Les gousses sont ensuite séchées à l'air libre en perroquet, pendant 7 jours minimum à 2 mois maximum, délai fonction des conditions climatiques. Ce type de séchage traditionnel permet une parfaite aération du lot et ne provoque pas de durcissement de la peau des lingots, il préserve ainsi la peau fine des lingots.

#### 4. Un battage sans moissonneuse batteuse

Les gousses sont ensuite battues. L'interdiction de la moissonneuse batteuse limite les risques de blessure des grains et préserve la couleur blanche des lingots label rouge.

#### 5. Un tri des lingots pour garantir une présentation homogène

Les lingots battus sont calibrés afin de garantir une présentation homogène du produit - les lingots présentent un écart maximum de 50% entre le plus petit et le plus grand lingot - et triés afin de limiter le pourcentage de défauts à 0,5% en poids.

Ils sont ensuite stockés en sac jute ou toute autre méthode équivalente, permettant une bonne circulation de l'air) afin de préserver leurs qualités organoleptiques, en attendant d'être conditionnés.

#### Calibre homogène, peu de défauts

Une belle présentation du produit est essentielle pour un produit label rouge, et constitue une part importante de l'acte d'achat.

Le lingot Label présente un calibre homogène et peu de défauts. Ceci est obtenu grâce à une bonne sélection des semences et un tri / calibrage efficace après le battage des lingots.

En effet, au sein d'un lot, l'écart entre le plus petit et le plus long lingot est limité à 6 mm. D'autre part, le pourcentage de défauts est limité à 0,5% (en poids).

(On entend par défauts : la terre, les gousses restantes, les petites graines, les graines cassées ou tachées, les graines noircies, signe de gel)

## **6. Le conditionnement uniquement de la récolte de la campagne l'année, avec une DLUO limitée**

Seule la récolte de la **campagne l'année** est conditionnée en label **rouge** ~~il n'y a plus de conditionnement en label de l'année N dès l'arrivée de la récolte de l'année N+1. Ce critère limite le dessèchement du produit, qui conserve ainsi sa peau fine. afin de préserver la peau tendre et la texture fondante. La DLUO est fixée à la fin de l'année suivant celle de la récolte afin de conserver toutes les caractéristiques organoleptiques du produit.~~

### **Texture fondante**

~~Le consommateur apprécie, en termes de haricots secs des produits avec un goût fondant, non farineux. De par un séchage traditionnel en perroquet et une commercialisation uniquement de la récolte de l'année, les Lingots label sont des produits tendres, avec une peau fine, non farineux et de texture fondante.~~

### **Trempage inutile**

~~Le consommateur actuel est sensible à l'aspect pratique du produit.~~

~~Le séchage traditionnel en perroquet et une commercialisation uniquement de la récolte de l'année permettent de conserver la texture fine de la peau des ligots. Les Lingots Label ne nécessitent donc pas de trempage avant cuisson.~~

**Le respect de ces exigences permet de garantir les caractéristiques certifiées communicantes suivantes :**

- Récolte de l'année
- Texture fondante
- **Séchage traditionnel au champ sur perroquet**
- ~~Trempage inutile~~

## **4. Traçabilité**

<b>Étape</b>	<b>Traçabilité</b>	<b>Document</b>
Mise en place de la culture	Agrément des parcelles	Fiche parcelle avec un numéro par parcelle
Croissance	Suivi des parcelles <del>de production de semences et de culture de lingots par</del> une fiche parcellaire	Fiches de suivi «semence» <del>et</del> "lingot" avec numéro de parcelle
Récolte des gousses	Stockage des gousses par lot Identification des lots par le numéro de la parcelle	Étiquette
Battage	Stockage des lingots par lot en sacs jute, <b>bigbag plastique, containers ou toutes autres méthodes n'altérant pas la qualité des lingots, et permettant de conserver la traçabilité.</b> Identification <del>des sacs</del> par le numéro de la parcelle et le nom du producteur	Étiquette
<b>Tri et calibrage</b>	<b>Travail par lot.</b>	
<b>Stockage des lingots</b>	<b>Identification par le numéro de la parcelle, le nom (ou N°) du producteur</b>	

Étape	Traçabilité	Document
Réception à l'unité de conditionnement	Identification des saes par le numéro de la parcelle, le nom du producteur et la date de livraison	Étiquette
Conditionnement initial / <b>Reconditionnement éventuel (sans tri)</b>	N° de lot permettant de retrouver le numéro de parcelle, le numéro de producteur et la date de conditionnement et DLUO	Étiquette validée
Reconditionnement éventuel (sans tri)	N° de lot permettant de retrouver le numéro de parcelle, le numéro de producteur et la date de conditionnement et DLUO	Étiquette validée

## 5. Méthode d'obtention

### 5.1. SCHEMA DE VIE

	Etape	Caractéristiques
Producteur	1. Mise en place de la culture	Situation de la parcelle, fertilisation azotée, absence de chlorose, date d'épandage de fumier frais, date de labour, origine de la semence, caractéristiques de la semence, traçabilité des semences, traçabilité des pratiques culturales, identification des parcelles
		CQ1. Rotation des cultures
		CQ2. Nature du sol
		CQ3. Variété utilisée
		CQ4. <b>Date de semis</b>
		CQ5. <b>Ecart entre les lignes</b> Conditions de semis
	2. Croissance	CQ6. <b>Densité de semis</b>
		Nature des traitements phytosanitaires, utilisation des traitements phytosanitaires, traçabilité des intrants, conditions de stockage des produits phytosanitaires, gestion des déchets des produits phytosanitaires, matériel de traitement, traçabilité des traitements
	3. Récolte des gousses	CQ7. <b>Désherbage</b> Utilisation de produits désherbants
		CQ8. Récolte à maturité
	4. Séchage en perroquet et stockage des gousses	CQ9. Mode de fauche
		CQ10. Type de séchage
		CQ11. Durée de séchage
	5. Battage	Conditions de stockage, traçabilité des gousses
CQ12. Conditions de battage		
CQ13. <b>Conditions de stockage après battage</b>		
6. Tri et calibrage	Traçabilité des lingots	
	CQ14. Pourcentage de défauts	

	Etape	Caractéristiques
		CQ15. Calibre
		Traçabilité
	7. Stockage des lingots en sacs jute	CQ16. Conditions de stockage
		Mode de stockage, traçabilité
Unité de conditionnement	8. Conditionnement / Reconditionnement éventuel (simple étape de reconditionnement sans opération de tri )	Caractéristiques de l'unité de conditionnement, origine des lingots, défauts, calibre, taux d'humidité, lutte contre les insectes et les rongeurs, absence de bruche, instruments de pesées, étiquetage, caractéristiques organoleptiques, traçabilité, qualité des lingots destinés au reconditionnement, DLUO, traçabilité
		CQ17. Type de conditionnement
		CQ18. Récolte de la campagne l'année
		CQ19. DLUO

## 5.2. DESCRIPTION PAR ETAPE

Les producteurs de lingots doivent être qualifiés. Toutes les règles du cahier des charges concernant la partie culture des lingots doivent être respectées. Le producteur s'engage à respecter l'ensemble de ces règles par contrat ou convention. Les parcelles sont ensuite qualifiées chaque année.

### 1. Critères applicables aux producteurs de lingots

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
Situation de la parcelle	Situation géographique	Connue	

#### CQ1. Rotation des cultures

Une rotation des cultures de 4 ans minimum (soit 3 ans minimum entre 2 cultures de lingots) doit être respectée.

#### CQ2. Nature du sol

Le sol présente un taux d'argile de 20 % minimum (tolérance à 18%).

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
Fertilisation azotée	Apport d'azote minéral	besoins de la plante estimés à 185 unités d'azote maximum / ha	
Absence de chlorose	Apport de chlorure de potassium	Pas d'apport après le 31 janvier	
Date d'épandage de fumier frais	Date d'épandage	Utilisation avant le labour	
Date de labour	Date de labour	Labour d'hiver, effectué avant le 31 janvier	



**CQ3. La variété utilisée est de type Lingot. Variété lingot inscrite au COEV**

**Seules les variétés listées par le groupement sont autorisées.**

**Le type lingot est défini par les caractéristiques de la plante et des grains obtenus :**

	Nom du caractère	Niveau d'expression
<b>PLANTE</b>	Type de croissance	nain
	Hauteur	grande
<b>FLEUR</b>	Couleur de l'étendard	blanc
	Couleur de l'aile	blanc
<b>GOUSSE</b>	Longueur (style inclus)	moyenne
	Forme de la section transversale	elliptique à ovale
	Couleur de fond	verte
	Couleur secondaire	absente
	Fil	présent
<b>GRAIN</b>	Poids du grain	très gros
	Forme de la section longitudinale médiane	rectangulaire
	Forme de la section transversale médiane	elliptique
	Nombre de couleurs	une
	Couleur principale	blanche
	Veinure	faible
	Epoque de floraison	moyenne

**La liste des variétés est révisée selon le protocole joint en annexe qui vise à s'assurer de l'appartenance de la variété au type Lingot, de sa qualité supérieure et du respect des caractéristiques du Lingot label rouge telles que définies au chapitre 3.**

**La liste des variétés autorisée est validée chaque année en Conseil d'Administration afin de garantir la consultation des différents types d'opérateurs de l'ODG. Elle est ensuite présentée en Assemblée Générale et diffusée aux opérateurs, à l'organisme chargé des contrôles et aux autorités de contrôle compétentes.**

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	...
Origine de la semence	Provenance de la semence	Semence cultivée par des producteurs de semences qualifiés sur des parcelles de semences qualifiées.	...
Caractéristique de la semence	Plante	Conforme au standard de la variété lingot	
	Taux de germination	≥ 80%	
	Battage	60 jours maximum avant le semis (tolérance de 10 jours en fonction des conditions	

		climatiques)	
	Défauts	0,25% maximum	
	Calibre homogène	Pas d'écart supérieur à 6 mm entre la plus petite et la plus longue graine de chaque lot	
Traçabilité des semences	N° lot de semences	Enregistrement du N° de lot de semences (N° parcelle ayant servi à la production de semences	

**CQ4.** Le semis est effectué après le 01 mai.

**CQ5.** Un écart entre les lignes de 33 à 45 **75** cm est respecté.

**CQ6.** La densité de semis est de 20 à 32 **graines** pieds au m<sup>2</sup>.

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
Traçabilité des pratiques culturales	Enregistrement des pratiques culturales	Enregistrées dans les 8 jours suivant leur réalisation	
Identification des parcelles	Numéro de la parcelle	Numéro de traçabilité parcelle (par année)	
Nature des traitements phytosanitaires	Produits utilisés	Homologués	
Utilisation des traitements phytosanitaires	Quantités des produits utilisés	Pas de traitements systématiques	

**CQ7. Le désherbage est obligatoire tout au long de la culture.** L'utilisation de produits désherbants est autorisée avant l'apparition des premiers boutons floraux. Après la floraison, seul le désherbage manuel est autorisé.

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
Traçabilité des intrants	Traçabilité	Numéros de lot de produits	
Conditions de stockage des produits phytosanitaires	Stockage des produits	Conservations des produits phyto dans les emballages d'origine Existence d'un local	

		spécifique	
Gestion des déchets de produits phytosanitaires	Déchets de produits phytosanitaires	Collecte spécifique	
Matériel de traitement	Pulvérisateur	Contrôle tous les 3 ans	
Traçabilité des traitements	Traitements	Date, nature, doses, N° de lot et quantité enregistrées dans les 8 jours suivant leur réalisation	

**CQ8.** Les lingots sont fauchés dès qu'apparaissent les premières gousses jaunes ~~que 80% des feuilles sont tombées.~~

**CQ9.** La fauche est effectuée sous terre. Elle est mécanisée ou manuelle. Elle est obligatoirement manuelle dans les coins de la parcelle.

Après la fauche, les pieds restent couchés sur le sol pour fanage avant séchage.

**CQ10.** Le séchage est réalisé **à l'air libre**, en perroquet, **directement sur la parcelle de culture**.

**CQ11.** Durée de séchage en perroquets : 7 jours à 2 mois **sur la parcelle de culture**, selon les conditions climatiques. Le séchage est arrêté lorsque les gousses sont bien sèches.

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
Conditions de stockage	Lieu de stockage	Endroit sec et ventilé	
Traçabilité des gousses	Traçabilité à la parcelle	Conservée	

**CQ12.** Le battage à l'aide d'une moissonneuse batteuse est interdit.

**CQ13.** Après battage, les lingots sont conservés en sacs jute, bigbag plastiques, containers ou toutes autres méthodes n'altérant pas la qualité des lingots, et permettant de conserver la traçabilité.

**CQ14. Pourcentage de défauts :**

Le pourcentage de défauts est limité à 0,5% maximum de défauts (en poids).

**CQ15. Calibre**

Il ne doit pas y avoir d'écart de plus de **50% 6 mm** de longueur entre le plus petit et le plus long lingot.

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
Traçabilité des lingots	Opération de tri et de calibrage	Tri et calibrage par parcelle	
Conditions de stockage	Lieu de stockage	A l'abri des attaques de rongeurs et d'insectes,	

		dans un endroit sec et ventilé, à l'écart des produits de traitement et d'entretien	
--	--	---	--

### CQ16. Stockage après triage.

Les lingots sont stockés dans des sacs de jute prémarqués au numéro d'homologation ou toute autre méthode équivalente qui permette une bonne circulation de l'air.

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
Traçabilité	Identification des sacs	Sacs identifiés avec le numéro du producteur et le numéro de parcelle	

### 2. Critères applicables aux unités de conditionnement (conditionnement initial ou reconditionnement sans opération de tri)

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
Unité de conditionnement	caractéristiques de l'unité de conditionnement	habilitée par l'OC	
Origine des lingots	Parcelle de culture	qualifiée	
Défauts	défauts	au maximum 0,5% de défauts	
Calibre	Ecart entre le plus petit et le plus long lingot	Au maximum de 6 mm	
Humidité	taux d'humidité	≤17% tolérance à 19%	
Lutte contre les insectes et les rongeurs	Rongeurs et insectes	Absence	
Absence de bruche	Bruche	Absent dans le bâtiment	

A partir du mois de mars, les lingots peuvent être congelés selon le protocole défini ci-dessous (p30). Cette congélation sera pratiquée en fonction des risques estimés de présence de larve de bruche (conditions climatiques lors de la récolte)

### CQ17. Type de conditionnement

Les lingots label rouge sont conditionnés en filets, sacs plastique microperforés, en cartons de 250 ou 500g ou en sac de jute de 10, 25 ou 50 kg.

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
-------------------	----------------------	----------------	--

Appareils de pesée	Fiabilité des appareils de mesure	Etalon en vigueur	
Etiquetage	Etiquette utilisée	Conforme au modèle validé	

**CQ18.** Seule la récolte de la campagne l'année est conditionnée en label rouge. **Il ne peut plus y avoir un conditionnement de l'ancienne récolte dès l'arrivée de la nouvelle.**

**CQ19.** La DLUO est fixée à la fin de l'année suivant celle de la récolte (31/12/ année N+1 pour une récolte de l'année N).

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
Caractéristiques organoleptiques	Caractéristiques organoleptiques	Peau fine, texture fondante, non farineuse	
Traçabilité	Traçabilité qualitative	Attribution d'un N° de lot permettant de retrouver le producteur et la parcelle	
	Traçabilité quantitative entrée	Pas de mélange avec des lingots standards lors de la livraison	
	Traçabilité quantitative sortie	Pas de mélange avec des lingots standards lors du conditionnement	

#### Congélation des lingots

Tous les stades de développement de la bruche peuvent être tués en plaçant les haricots pendant  
 – 2 semaines au froid négatif dans un container hermétique  
 – ou 4 semaines à -32°C  
 – ou 58 jours à -20°C

Ces mêmes résultats peuvent être obtenus après un passage de 3 jours à -20°C ou 3 heures à -40°C.

Cette congélation des Lingots label ne détruit pas les caractéristiques sensorielles du produit.

#### Reconditionnement éventuel

Cette étape consiste en un simple reconditionnement sans aucune opération de tri. Elle reprend les points suivants : PM42, PM43, PM44, PM45, PM46 (conditionnement initial), auxquels s'ajoutent les caractéristiques suivantes :

Point à maîtriser	Objet de la maîtrise	Valeurs cibles	
Qualité des lingots	Qualité des lingots destinés au reconditionnement	Label rouge	
DLUO	DLUO	Fin de l'année suivant la récolte	
Traçabilité	Traçabilité	Traçabilité à la	

Association « Lingot du Nord »	Label Rouge LA n° 15-98 « Lingot »	Page Page 14 sur 17
-----------------------------------	------------------------------------	---------------------

	qualitative	parcelle	
	Traçabilité quantitative	Correspondance <del>entre la quantité</del> <del>livrée et la</del> quantité sortie	

## **6. Etiquetage**

Sans préjudice de la réglementation en vigueur, l'étiquetage comporte **au minimum** :

Logo	Logotype du Label Rouge, dans le respect <b>du règlement des règles d'usage et de sa la charte graphique</b>
Numéro d'homologation	LA 15-98
Caractéristiques certifiées communicantes	<p><b><u>Caractéristiques certifiées :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récolte de l'année</li> <li>• Texture fondante</li> <li>• <b>Séchage traditionnel au champ sur perroquet</b></li> <li>• <del>Trempage inutile</del></li> </ul>
Nom et coordonnées de l'Organisme de Défense et de Gestion	<p>Dans le cas où le produit label rouge est commercialisé sous l'IGP « Lingot du Nord », le nom de l'ODG peut apparaître en toutes lettres sous l'une des deux formes suivantes :</p> <p>« Membre de l'Association Lingot du Nord (ALN) » + en toutes lettres « Groupement qualité » ou « Organisme de Défense et de Gestion »</p> <p>ou</p> <p>« Service consommateurs : Association Lingot du Nord (ALN) » Et suivi de « ZAE des petits pacaux - 59660 MERVILLE »</p> <p>Dans le cas où le produit label rouge est commercialisé sans l'IGP, le nom de l'ODG ne peut apparaître que sous son acronyme, à savoir ALN.</p>

## **7. Principaux points à contrôler**

<b>Points de contrôle</b>		<b>Valeur cible</b>	<b>Méthode d'évaluation</b>
CQ1	<b>Rotation des cultures</b>	<b>4 ans minimum</b>	<b>Documentaire</b>
CQ2	<b>Nature du sol</b>	<b>20% d'argile minimum</b>	<b>Documentaire</b>
CQ9	<b>Fauche</b>	<b>Fauche sous terre</b>	<b>Visuel</b>
CQ10	<b>Séchage</b>	<b>Séchage en perroquet</b>	<b>Visuel</b>
CQ11	<b>Durée de séchage</b>	<b>7 jours à 2 mois directement sur la parcelle de culture</b>	<b>Documentaire</b>
CQ14	<b>Pourcentage de défauts</b>	<b>Maximum 0,5% (en poids)</b>	<b>Visuel et/ou mesure</b>
CQ15	<b>Calibre</b>	<b>Ecart maximum de 50% entre le plus petit et le plus long lingot</b>	<b>Visuel</b>
CQ18	<b>Année de récolte</b>	<b>Conditionnement uniquement de la récolte de la campagne</b>	<b>Documentaire</b>

Association « Lingot du Nord »	Label Rouge LA n° 15-98 « Lingot »	Page 16 sur 17
-----------------------------------	------------------------------------	----------------

## **Annexe 1. DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS**

Battage : Le battage consiste à séparer les graines des fanes et des gousses

Lot : Récolte d'une parcelle

Perroquet : Le perroquet est constitué de plusieurs bâtons montés en tente indienne avec des retenues du sol qui vont de bâton en bâton.



## Annexe 2. Protocole de sélection variétale

**Commission variété** : commission composée des membres du bureau de l'ODG et d'expert(s)  
(exemple CRRG/ENRx)

